



# DISPOSITIF D'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

# L'EFPP ACCOMPAGNE LES EQUIPES AUTOUR DE **TROIS ACTIONS**



**L'analyse** des pratiques  
professionnelles

**L'intervention** à la suite  
d'événements graves

**La régulation** d'équipe

# **GROUPE D'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

L'EFPP propose la mise en place de groupe d'analyse des pratiques professionnelles au sein de votre structure ou sur nos sites de formation.

Au service du développement des compétences, l'analyse des pratiques est un outil pour développer la réflexivité des professionnels et la collaboration au sein des équipes, pour contribuer à la qualité des conditions de travail.

Nous pouvons accompagner l'ensemble des salariés de vos équipes pluriprofessionnels. Notre approche est pluriréférentielle et nous appliquons une distinction rigoureuse entre espace personnel et privé.

Notre accompagnement est basé sur un cycle d'un an puis un temps de bilan avec les équipes et la direction avant un éventuel réengagement.

# INTERVENTION À LA SUITE D'ÉVÈNEMENTS GRAVES

Professionnels engagés depuis de nombreuses années dans le secteur de l'action sociale, nous sommes conscients des évènements graves (accidents, décès, agressions...) pouvant survenir dans le quotidien des institutions.

Pour répondre à ces difficultés nous proposons des interventions permettant dans un premier temps d'offrir une écoute sur les répercussions de ces évènements chez les professionnels.

Puis, dans un second temps à travers la parole authentique et partagée, de mener un travail d'élaboration partant d'une réaction émotionnelle pour ensemble, dans une dynamique d'échanges respectueux et bienveillants, restituer la dimension professionnelle de l'accompagnement.

# RÉGULATION D'ÉQUIPE

L'EFPP propose la mise en place d'action de régulation d'équipe au sein de votre structure ou sur nos sites de formation.

Le dispositif de régulation devra permettre de traiter la question de la collaboration interprofessionnelle ainsi que celles des moyens à articuler pour mener la mission.

En référence à votre projet de service, il est l'occasion de partager une réflexion, d'échanger sur les divers moyens mis à disposition et les ressources que constituent ces différentes professions/fonctions.

La régulation d'équipe est un temps de pause dynamique ayant pour objectif de :

Rappeler les spécificités de votre organisation

Identifier ce qui a pu et peut encore faire conflit

Evoquer ensemble les supports professionnels qui soutiennent les pratiques communes.

## Dates

A définir en fonction de vos besoins

## Tarifs

450 euros de l'heure

## Votre contact direct



**Rémy LECLERC**

Chargé de gestion administrative  
et facturation

01 44 39 28 55

[r.leclerc@efpp.fr](mailto:r.leclerc@efpp.fr)